



HAL
open science

“ Être noir en France ” au XIX e siècle

Christelle Lozère

► **To cite this version:**

Christelle Lozère. “ Être noir en France ” au XIX e siècle. Dossier de l’art, 2019, Le modèle noir, de Géricault à Matisse, 267, pp.58-61. <hal-02292548>

HAL Id: hal-02292548

<https://hal.science/hal-02292548v1>

Submitted on 15 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« Être noir en France » au XIX^e siècle

Christelle Lozère, CNRS UMR 8053 LC2S

Les travaux d'Erick Noël révèlent la présence, dès le XVIII^e siècle, de milliers d'individus considérés comme Noirs, « surtout lorsqu'ils sont esclaves aux Îles ou lorsqu'ils entrent, clandestinement ou non, dans le royaume dont toute personne qui foule le sol est réputée libre¹ ». Dans un contexte monarchique aux fortes tensions et inégalités sociales, l'historien met en lumière des parcours de vie d'enfants, de femmes et d'hommes de « couleur », souvent méconnus, en décrivant la réalité et les difficultés de leurs conditions à Paris, Nantes ou encore Bordeaux en tant que domestique, artisan, perruquier ou couturière. Quelques rares personnalités noires, comme le chevalier de Saint-Georges ou Guillaume Lethière, évoluant dans la haute société, auront un destin exceptionnel contredisant les stéréotypes raciaux occidentaux percevant l'Autre à travers une imagerie littéraire largement diffusée – celle du « bon sauvage », aux mœurs dites primitives.

La fin de l'Ancien Régime est marquée en France par une prise de conscience nouvelle de la condition noire et une politisation des discours. Les partisans de l'émancipation s'opposent aux défenseurs de l'esclavage. Au mois de février 1788 est créée la Société des Amis des Noirs par Jacques Pierre Brissot. Elle s'inspire des quakers de Philadelphie et de Londres. Constituée de notables et de penseurs disciples des Lumières, elle se donne pour objectif d'obtenir un accord international d'abolition de la traite pour établir ensuite un plan progressif de sortie de l'esclavage. En parallèle des luttes engagées sur le terrain parlementaire, un combat plus discret se joue à Paris mené par un groupe de gens de couleur autour du quarteron Raymond revendiquant l'égalité des droits². Mais si les théories humanistes se diffusent, l'Assemblée constituante n'est pas immédiatement favorable à un tel bouleversement économique et social. En effet, Saint-Domingue produit alors la moitié du café et du coton mondial et plus du tiers du sucre entraînant un approvisionnement en main-d'œuvre servile issue de la Traite. Sous la pression des lobbys des colons, l'esclavage est maintenu en 1791. Dans les colonies, ce fait soulève des révoltes sanglantes et meurtrières. Le 24 mars 1792, un décret est voté pour que « les personnes de couleur, mulâtres et nègres », de conditions libres puissent voter « ainsi que les colons blancs » dans toutes les assemblées primaires et électorales et être élus. Le premier décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies

¹ Erick Noël, *Être noir en France au XVIII^e siècle*, Tallandier, 2006.

² Idem.

françaises est voté par la Convention le 4 février 1794 sans indemnisation des propriétaires.

Les événements révolutionnaires inaugurent ainsi la présence en France des premiers hommes de couleur impliqués en politique. Jean-Baptiste Belley (Gorée, vers 1746 ; Belle-Île-en-Mer, 1805), dont le célèbre portrait est réalisé par le peintre Girodet-Trioson en 1798, est le premier député noir à la Convention nationale puis au Conseil des Cinq-Cents, représentant le département du nord de la colonie française de Saint-Domingue. Avec le blanc Louis-Pierre Dufay, le mulâtre Jean-Baptiste Mills, né à Cap-Haïtien, fait également partie de la députation tricolore de l'île dont l'intronisation dans l'enceinte de l'assemblée lors de la séance du 16 pluviôse an II (17 février 1794) provoque l'abolition générale de l'esclavage en France. Musicien et escrimeur de talent, le chevalier de Saint-Georges (Guadeloupe, 1745 - Paris, 1799) fréquente activement les milieux abolitionnistes. En tant que militaire, il sera pendant la Révolution à la tête de la Légion noire en faveur de la République au côté du général Dumas³. Avec Toussaint Louverture (Cap français, 1743 ; La Cluse-et-Mijoux, 1803), descendant d'esclaves, il sera l'une des figures symboliques de l'émancipation des Noirs des empires coloniaux européens à la fin du XVIII^e siècle.

Mais si les valeurs prônées par la Révolution (Déclaration des droits de l'Homme) semblaient ouvrir la voie à une évolution des regards, l'entrée dans le XIX^e siècle est pourtant marquée par l'échec des politiques abolitionnistes révolutionnaires et un durcissement de la politique migratoire. Soucieux de rétablir la prospérité de la France aux Antilles, Napoléon Bonaparte, alors Premier consul, cède aux pressions du lobby colonial. Par la loi du 30 floréal an X (20 mai 1802), il maintient l'esclavage partout où la loi du 4 février 1794 n'avait pas été appliquée (Martinique, La Réunion), puis il est rétabli par arrêté à Saint-Domingue le 27 mai 1802, en Guadeloupe le 16 juillet 1802, et en Guyane le 7 décembre 1802. Le premier empire colonial se disloque. En 1803, Bonaparte vend la Louisiane aux États-Unis. À la suite de la révolte victorieuse des esclaves, la France perd également en 1804 sa plus riche colonie, Saint-Domingue, qui devient indépendante sous le nom d'Haïti. La première République noire libre du monde est ainsi établie.

Dans ce contexte troublé, les conditions de vie des gens de couleurs se dégradent dans les colonies et en métropole. Par un arrêté du 13 messidor an X, le Conseil d'État interdit aux « noirs, mulâtres et autres gens de couleur d'entrer sans permission sur le territoire continental de la République⁴ », à moins d'être munis d'une autorisation spéciale des magistrats des colonies sous peine de

³ Thomas Alexandre Davy de La Pailleterie, dit le général Dumas est le père d'Alexandre Dumas.

⁴ *Recueil des lois de la République française et des actes des autorités constituées, depuis le Régime constitutionnel de l'an VIII : servant de suite au Recueil des lois, proclamations, arrêtés*, Volume 10, p. 50-51.

détention et de déportation. En juillet 1807, Napoléon Bonaparte ordonne une enquête afin de prendre des mesures tendant à se débarrasser des « nègres sans fortune dont la présence ne peut que multiplier les individus de sang-mêlé⁵ ». Ce recensement révèle la présence en France de « 821 individus noirs ou de couleur de sexe masculin, 461 de sexe féminin, et 13 dont le sexe n'est pas précisé, c'est-à-dire un total de 1295⁶ ». D'après l'historien Michael D. Sibalis, spécialiste de la Révolution française et de Napoléon, le nombre de 1600 ou de 1700 pour tout l'Empire serait en réalité le chiffre le plus proche de la réalité. Les plus grandes concentrations de personnes de couleur se trouvent, selon lui, en Charente-Inférieure et en Gironde, autour de Rochefort et de Bordeaux, et de manière générale dans les villes portuaires.

Une mise en spectacle de Noirs débute en France par l'exhibition de Saartjie Baartman, dite la « Vénus hottentote », dans les cabarets et les salons parisiens. D'abord exposée dans une cage à Londres en 1810, elle inspire les vaudevilles et les caricaturistes. Son immense succès attire le regard des naturalistes, dont Georges Cuvier, nourrissant les hypothèses des premières théories racialistes⁷.

À partir de la Restauration, les pensées anti-esclavagistes se diffusent progressivement dans l'opinion publique. En 1823, Cyrille Bissette, né à Saint-Pierre, publie un pamphlet *De la situation des gens de couleurs libres aux Antilles françaises*⁸, entraînant une répression politique forte. Condamné aux galères après son procès, l'auteur engagé est défendu notamment par François-René de Chateaubriand et Benjamin Constant avant d'être libéré en 1827. Exilé à Paris, la position de Bissette sur la question de l'abolition se radicalise. Membre de la loge maçonnique parisienne des *Trinosophes*, il fonde la « Société des hommes de couleur » et, en 1834, la *Revue des colonies* dont il devient le directeur dans le dessein de combattre l'esclavage par son arrêt immédiat dans les colonies françaises⁹.

Fruit d'une longue lutte, le deuxième décret de l'abolition de l'esclavage est signé le 27 avril 1848 par le Gouvernement provisoire de la Deuxième République adopté sous l'impulsion de Victor Schœlcher. Bissette sera élu député de la Martinique prônant la réconciliation entre les races.

⁵ Michael Sibalis, *Les Noirs en France sous Napoléon : l'enquête de 1807, Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises 1802* (dir. Marcel Dorigny et Yves Bénot, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 96-97.

⁶ Idem.

⁷ François-Xavier Fauvelle-Aymar, *L'invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XVe-XIXe siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, 2002.

⁸ Aujourd'hui, son attribution à Bissette est contestée.

⁹ Nelly Schmidt, *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies : 1820-1851 : analyse et documents*, Karthala, 200, p. 254.

« Être noir en France » au XIX^e siècle Partie 2.

Avec la constitution du second empire colonial, le regard des Français s'ouvre sur des mondes perçus comme « exotiques » et jusque-là peu connus. Dès 1830, Charles X lance la conquête de l'Algérie. Elle sera l'annonciatrice d'une politique d'expansion impérialiste qui s'étend de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'au XX^e siècle, de l'Afrique à l'Asie en passant par l'Océanie. Afficher la richesse et la grandeur de cette nouvelle France, pour justifier et développer la colonisation, apparaît comme un enjeu politique et économique majeur. À travers la presse, les Français vibrent désormais en fonction des rebondissements de l'actualité coloniale. Ils découvrent de nouveaux visages en politique, comme celui de Louisy Mathieu, député de la Guadeloupe, premier esclave libéré à avoir siégé à l'Assemblée nationale constituante, celui de Victor Mazuline, député de la Martinique ou encore celui du métis Barthélemy Durand Valentin, représentant le Sénégal.

Passant de l'état d'esclave à « l'état de citoyen¹⁰ », l'avènement de la Deuxième République puis la Troisième modifie ainsi le statut civique des Noirs des « vieilles colonies » qui deviennent des électeurs et des élus. En métropole, ils restent à cette période peu nombreux, évoluant souvent dans des milieux défavorisés, bénéficiant d'une liberté aussi nouvelle que complexe. Une petite communauté de la bourgeoisie créole et métissée s'implante à Paris et en province. Certains sont présents pour poursuivre des études universitaires. Quelques-uns exercent le métier d'artiste dans les cirques itinérants et les cabarets. Les plus célèbres sont « Miss la la », la femme canon, peinte sur son trapèze par Edgar Degas ou encore Rafael, connu sous le pseudonyme du « clown-chocolat ». Une poignée s'illustre ainsi en tant que modèles pour les artistes. C'est le cas par exemple de la mystérieuse Jeanne Duval, dite « la Vénus noire », maîtresse et muse de Charles Baudelaire. Mais si la beauté noire fascine de nombreux artistes, comme Édouard Manet, Charles Cordier, Jean-Léon Gérôme, Théodore Chassériau, Paul Gauguin ou encore Henri Matisse¹¹, la réalité du quotidien des Noirs en France renvoie encore aux préjugés de couleur. L'exemple du journaliste et avocat martiniquais, Victor Cochinat, est significatif. Muté en France en 1850, il sera un temps secrétaire d'Alexandre Dumas. Rédacteur en chef du *Figaro-Programme*, il est aussi chroniqueur théâtral au *Nain jaune*. À la suite d'un article critique, V. Cochinat est traité de « bamboula » par le poète Léon Valade. Victime du racisme lié à sa couleur de

¹⁰ Jean-Pierre Sainton, *De l'état d'esclave à "l'état de citoyen". Modalités du passage de l'esclavage à la citoyenneté aux Antilles françaises sous la Seconde République (1848-1850)*, Outre-Mers, 2003, pp. 47-82.

¹¹ Naïl Ver-Ndoye, Grégoire Fauconnier, *Noir entre peinture et histoire*, Omniscience, 2018.

peau, il subit une caricature par Gill faisant la couverture du journal *L'Éclipse* du 10 mai 1868 suivi d'un poème satirique et clairement négrophobe.

Le racisme scientifique s'ancre, en effet, plus fortement en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle théorisant la prétendue infériorité biologique des Noirs. En 1855, l'écrivain Arthur de Gobineau publie son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, défendant la taxonomie raciale¹². Justifiant la colonisation, cette pensée, qui présente l'Homme caucasien comme biologiquement supérieur, se popularise dans les médias et dans l'imagerie coloniale renforçant la palette des stéréotypes raciaux. À partir de l'exposition universelle de 1889, l'exhibition d'êtres humains se multiplie dans toute la France à travers le concept vendeur des « villages nègres et annamites ». Une véritable industrie du spectacle se met en place dirigée par des entrepreneurs privés qui profitent de l'engouement national autour des expositions et des foires pour promouvoir leurs attractions auprès des villes intéressées. À l'occasion de l'organisation de leurs expositions internationales et coloniales, Lyon (1894), Bordeaux (1895), Rouen (1896) ou encore Marseille (1906) imitent la Capitale en présentant aussi leurs animations ethnographiques. Dans les scénarios des producteurs, le « sauvage » est présenté aux visiteurs comme un être peu civilisé, à l'instinct primitif, aux mœurs naturelles et enfantines. Devenue un support commercial distrayant, attractif — voire érotique —, l'image stéréotypée du Noir se popularise dans les foyers français par le développement de la photographie, des chromos publicitaires et, au début du XX^e siècle, de la carte postale. Pour l'Occidental médusé, « l'Autre » incarne le miroir inversé du progrès et de la civilisation¹³.

Derrière l'image d'une société vouant un culte à la fête et à la modernité, un pan de la population est pourtant en souffrance. Pour de nombreux Français, l'espoir d'une vie meilleure se porte vers les colonies ou l'ailleurs. Dans les années 1880, l'expansion du second empire colonial français est ainsi intensifiée par le gouvernement Jules Ferry. La conquête a pour but de prolonger les débouchés économiques afin de répondre aux problèmes du chômage et à la colère du peuple. La Troisième République veut redonner à la France la puissance coloniale perdue en glorifiant son rôle civilisateur auprès des populations indigènes. La Mère-Patrie se présente comme porteuse d'un messianisme. Mais pour encourager les vocations ultramarines, l'État doit éduquer le néophyte « aux choses des colonies » dès la petite enfance. Promouvoir et vulgariser par la mise en scène des individus, des objets et des

¹² Jean Deligne, Esther Rebato, et Charles Susanne, « Races et racisme », *Journal des anthropologues*, 84 | 2001, 217-235.

¹³ Christelle Lozère, *Mise en scène de l'objet dans les « salons coloniaux » de province (1850-1896), vers l'émergence de modèles d'expositions coloniales*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Bordeaux Montaigne (dir. Dominique Jarrassé), Prix du Musée d'Orsay 2011. À paraître.

collections issus des ailleurs seront les deux éléments clés de la politique pédagogique républicaine. Avec les expositions, le rôle des musées commerciaux et coloniaux dans la diffusion de l'idée coloniale française apparaît ainsi comme fondamental. L'Exposition permanente des colonies (1855-1896) et le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1935), puis le Musée des colonies (1931-1960¹⁴) et le Musée de l'Homme (inauguré en 1938) auront un impact majeur sur la construction des regards. Ils seront aussi des sources d'inspirations pour les artistes trouvant dans les mondes lointains, devenus si proches et accessibles, un nouveau support à leur imagination et une porte ouverte à la création.

Partie 3.

Il faut attendre le XX^e siècle pour voir une véritable communauté noire interconnectée se former particulièrement dans la capitale. Les travaux de l'historien Pap Ndiaye ont révélé combien la période de l'entre-deux-guerres sera charnière dans l'émergence d'une subjectivation noire française, avec des phénomènes de résonances et de jeux de miroirs entre Paris et les États-Unis. Il met en lumière les échanges intellectuels, politiques et culturels entre les Noirs d'Afrique, d'Europe et des Amériques. Le concept fondateur de *L'Atlantique noir* de Paul Gilroy (1993) montre combien l'espace atlantique transnational constitua un lieu de circulation, de création, d'échange et de résistance culturelle reliant les différentes communautés dans une forme de « contre-culture de la modernité ». Le sociologue analyse le rôle central et fondateur des artistes, notamment les musiciens de jazz et de la biguine, dans l'élaboration d'une véritable culture noire à Paris révélant, dans ses expressions, divers processus d'hybridation.

C'est dans ce contexte favorable au métissage intellectuel, savant et artistique que René Maran devient le premier homme noir issu des colonies à recevoir en 1921 le prix Goncourt avec *Batouala, véritable roman nègre*. L'imaginaire noir, dans toute sa diversité, mais aussi ses fantasmes et ses stéréotypes, s'épanouit progressivement dans l'entre-deux-guerres bénéficiant de supports de communications diversifiés et attractifs tels que les expositions et les foires coloniales, les bals « doudous », les cabarets ou encore les croisières. A partir de 1925, Joséphine Baker triomphe dans la *Revue nègre*. Le rôle des artistes-peintres, des sculpteurs, des photographes est majeur dans la circulation d'une iconographie coloniale abondante et diffusée à grande échelle à travers la presse ou la littérature illustrée (cf. Dominique Jarrassé, Christelle Lozère, 2015, 2018). Les travaux récents d'André Delpuech, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (2017) ont révélé également combien *Les années folles* avaient été une période charnière pour l'ethnographie et sa mise en scène scientifique dans

¹⁴ Devient le Musée de la France d'Outre-Mer à partir de 1935.

les musées. À travers les collections d'objets et d'images et le récit des missions, l'Europe découvre la culture, l'existence et les mœurs de « l'Autre » perçues depuis le continent comme étant aussi étranges, bizarres, sauvages, barbares et non civilisées que fascinantes, envoûtantes, vraies et pures.

Mais si la découverte des mondes lointains et leurs autochtones subjuguent l'Occident, la mission coloniale civilisatrice y trouvera la justification de sa domination. L'exposition coloniale de 1931 marquera son apogée. C'est aussi dans ce contexte de soumission des peuples, pleinement institutionnalisée, qu'une pensée noire et métisse, alternative, subversive et anticolonialiste émerge sous la plume de Gilbert Gratiant, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire ou encore de Léon-Gontran Damas. Sophie Leclercq, dans *La Rançon du colonialisme* (2010), montre combien les artistes surréalistes, fascinés par l'art primitif, aux côtés de l'extrême gauche, s'unissent et se révoltent contre l'ordre occidental établi, contre la littérature et les arts ethnocentriques et impérialistes en développant une esthétique artistique et poétique alternative, antimilitariste et anticolonialiste.

Christelle Lozère, maître de conférences en histoire de l'art, UMR 8053 LC2S, FMSH/CNRS